

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 février 2021

FISCALITÉ DES DROITS DE SUCCESSION ET DE DONATION - (N° 3409)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CF16

présenté par
Mme Pires Beaune, rapporteure

TITRE

Substituer aux mots :

« des droits de succession et de donation »,

les mots :

« des successions et des donations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.